

[Text]

Senator Riley: Why would that amount be taken off?

Mr. Franche: That amount, the cost of back-shopping, was normally capitalized in the past.

Senator Riley: What do you mean by "back-shopping"?

Mr. Franche: "Back-shopping" is the term for the overhaul of pieces of equipment. Every five years a car is overhauled completely at one of the major repair shops in Moncton, Montreal or Toronto. The amount of money that is normally spent on this item called back-shopping is in the order of \$60 million a year, give or take \$5 million. In the past, it was always considered to be a capital improvement. This year the CTC decided that part of that amount should be considered an operating cost rather than a capital cost. We have therefore absorbed that amount, which was not planned for in our budget, and we have taken it off the capital side. That is why I say that the operating aspect of our cost is down to \$434 million, if you want to compare apples with apples.

Senator Riley: You will still receive this revenue of \$521 million from the government?

Mr. Franche: No, we will get \$451 million from the government.

Senator Riley: Where will you get the \$17 million?

Mr. Franche: The \$17 million will come from the government.

Senator Riley: I am talking about government revenue; this is part of the revenue you receive from the government.

Mr. Franche: Oh, yes. It is part of the difference between the revenues we make from our passengers and the cost of service in total, and the difference is paid by the government. In the past, the government also paid on the capital side and this is why I say that the \$17 million has been transferred. It would have been paid either way. Otherwise, I would say that last year we got \$449 million plus back-shopping.

Senator Riley: Your words are these:

... I can report that VIA's demands on the government, for the first time in our short history, were somewhat lower in 1983 than for the previous year.

The \$17 million and the \$523 million, or whatever it is, all comes from the taxpayer, is that not correct?

Mr. Franche: Of course.

Senator Riley: Yes, so your government revenues in 1983 do amount to \$523 million?

Mr. Franche: No, sir, they will amount to \$451 million. The \$523 million appears in the blue book, but it will not be paid to us. I can tell you that we have finished 1983 and that it has not been paid to us.

[Traduction]

dans les frais d'exploitation et non d'immobilisation. Si l'on soustrait ces 17 millions du montant de 451 millions, on obtient 434 millions.

Le sénateur Riley: Et pourquoi ce montant serait-il soustrait?

M. Franche: Les coûts de révision, étaient habituellement capitalisés dans le passé.

Le sénateur Riley: Qu'entendez-vous par «révision»?

M. Franche: Le terme «révision» désigne la remise en état de l'équipement. Chaque wagon fait l'objet d'une révision complète tous les cinq ans dans un de nos principaux ateliers de réparation, à Moncton, à Montréal ou à Toronto. On consacre habituellement environ 60 millions de dollars par année à ce poste, à 5 millions près. Ce poste a toujours été considéré comme une dépense en immobilisations. Cette année, la C.C.T. a décidé qu'une partie de ce montant devait plutôt être inscrite au poste des frais d'exploitation. Nous avons donc absorbé ce montant, ce qui n'était pas prévu dans notre budget, et l'avons soustrait du capital. C'est pourquoi j'ai dit que nos frais d'exploitation étaient tombés à 434 millions de dollars.

Le sénateur Riley: Est-ce le gouvernement qui vous versera la somme de 521 millions de dollars?

M. Franche: Non, le gouvernement nous versera 451 millions de dollars.

Le sénateur Riley: Qui vous fournira les 17 millions qui restent?

M. Franche: Le gouvernement.

Le sénateur Riley: Je fais allusion à la contribution du gouvernement; cela fait partie des sommes que vous recevez du gouvernement.

M. Franche: Oui. Cette somme fait partie de la différence entre nos recettes voyageurs et le coût global du service, et c'est le gouvernement qui paye cette différence. Le gouvernement, dans le passé, contribuait également aux dépenses d'immobilisations, et c'est pourquoi je dis que la somme de 17 millions de dollars a été transférée. Cette somme aurait été versée d'une façon ou d'une autre. Autrement dit, l'année dernière, nous avons reçu 449 millions de dollars, plus les coûts de révision.

Le sénateur Riley: Vous avez dit, et je cite:

... Je peux dire que les demandes de VIA auprès du gouvernement ont été, pour la première fois de notre brève histoire, un peu inférieures en 1983 à ce qu'elles avaient été l'année dernière.

Les 17 et les 523 millions de dollars, ou je ne sais plus, soit versés par le contribuable, n'est-ce pas?

M. Franche: Évidemment.

Le sénateur Riley: Oui, de sorte que la contribution du gouvernement en 1983 s'élevait à 523 millions de dollars?

M. Franche: Non, sénateur, elle était de 451 millions. C'est le chiffre de 523 millions qui paraît dans le Livre bleu, mais ne nous toucherons pas cette source. L'année 1983 est écoulée et nous ne l'avons pas reçue.